



# PLUmobi)e

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### Mesures d'aide aux entreprises touristiques de la Côte-de-Beaupré

**Beaupré, le 22 décembre 2022** – Devant la fermeture temporaire des remontées mécaniques de la Station Mont-Sainte-Anne, Développement Côte-de-Beaupré et la MRC de La Côte-de-Beaupré annoncent le déploiement des trois premières mesures de soutien aux entreprises touristiques et aux citoyens de la région.

Les initiatives mises de l'avant en collaboration avec les partenaires du milieu sont :

1. Une navette gratuite par autocar reliant la Station Mont-Sainte-Anne et la Station touristique Stoneham
2. La création d'un fonds d'aide aux entreprises touristiques
3. La réorientation de la campagne promotionnelle faisant valoir les atouts de la Côte-de-Beaupré

#### Navette ski gratuite

Le service de transport en commun Plumobile déploiera, pour la période des Fêtes, une nouvelle navette ski permettant à la clientèle touristique et aux citoyens de rejoindre facilement la Station touristique Stoneham.

Offerte gratuitement du samedi 24 décembre au dimanche 8 janvier, la navette proposera un service rapide en tout confort. Les coffres à bagages de l'autocar permettront aux utilisateurs d'apporter leurs équipements en toute sécurité. La navette ne requiert pas de réservation. Étant donné les temps de manipulation des équipements, Plumobile demande à ses usagers d'arriver à leur point d'embarquement au moins 10 minutes avant l'heure de passage indiquée à l'horaire, avec leurs équipements.

La navette ski propose des arrêts à Saint-Ferréol-les-Neiges, à Beaupré (stationnement de la Station Mont-Sainte-Anne, où il sera possible de laisser sa voiture pour la journée), à Sainte-Anne, à Château-Richer, à L'Ange-Gardien et à Boischatel. Un arrêt en semaine sera possible à Saint-Joachim, sur réservation avant 15h la veille.

Étant donné que la Station touristique Stoneham ouvre ses portes à 9h et afin de maximiser les journées des skieurs, le premier départ est prévu à 8h10. Le deuxième départ à 11h20 permettra aux skieurs de profiter des demi-journées qui démarrent à midi trente. Le retour de la Station touristique Stoneham est à 16h. L'horaire complet est disponible sur le site Web de [PLUmobile](#). Cette initiative est rendue possible grâce à la contribution financière de Développement Côte-de-Beaupré et Resorts of Canadian Rockies (RCR).

#### Fonds d'aide aux entreprises touristiques

Développement Côte-de-Beaupré met à la disposition des entreprises touristiques de la région de la Côte-de-Beaupré des fonds permettant de soutenir leurs liquidités en cette période difficile. Les entreprises peuvent discuter de leurs besoins en contactant l'équipe de conseillers aux entreprises de Développement Côte-de-Beaupré. Les prêts peuvent atteindre la somme de 50 000 \$ par entreprise. Une enveloppe totale de près d'un (1) million de dollars est disponible pour soutenir cette initiative d'exception.

#### Campagne promotionnelle

Les actions de communications qui étaient prévues par Développement Côte-de-Beaupré afin de soutenir le produit de ski alpin seront orientées vers la promotion d'autres activités. La Côte-de-Beaupré est riche d'une offre de plein air et d'activités culturelles diversifiées.

L'objectif est de faire valoir ces attraits afin de capter l'attention des vacanciers afin qu'ils choisissent la région cet hiver. Plus de 100 000 \$ sont ainsi réorientés par Développement Côte-de-Beaupré, le tout s'ajoutant aux efforts concertés déjà annoncés par les partenaires régionaux et nationaux, dont Destination Québec cité.

## **Citations**

« Avec le congé des Fêtes qui arrive, la MRC de La Côte-de-Beaupré ne pouvait rester les bras croisés face à la situation. Il est impératif d'aider nos citoyens et nos commerces pour qu'ils aient accès facilement à un centre de ski durant cette période. La mise en place d'une navette ski, opérée par PLUmobile, pour se rendre à la Station touristique de Stoneham s'imposait d'elle-même. Nous remercions RCR qui contribue financièrement à la mise en place de ce service. »

– **M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de la Côte-de-Beaupré.**

« Développement Côte-de-Beaupré est en mode solution. La mobilisation de ressources au bénéfice des entreprises nous apparaît essentielle. Nous poursuivons le dialogue avec nos partenaires afin de bonifier cette aide au cours des prochaines semaines. Notons que les actions annoncées aujourd'hui ont été rendues possibles avec le concours d'outils financiers que le gouvernement du Québec confie à la communauté. Nous remercions donc chaleureusement le gouvernement du Québec pour son appui ainsi que Destination Québec cité pour son apport et sa collaboration au déploiement d'une vaste campagne promotionnelle. »

– **M. Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré.**

« La Côte-de-Beaupré a beaucoup à offrir à tous ceux qui désirent s'évader, même en hiver. Derrière chaque épreuve se trouve une opportunité et notre gouvernement entend employer les moyens nécessaires pour amener les touristes à découvrir les attraits méconnus de la région. Je suis ravie de voir notre gouvernement, les élus municipaux et la communauté d'affaires se mobiliser ainsi pour assurer la pérennité du tourisme sur la Côte. »

– **M<sup>me</sup> Kariane Bourassa, députée de Charlevoix–Côte-de-Beaupré**

## **À propos de la MRC de La Côte-de-Beaupré**

La Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré a été créée en 1981 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Elle est constituée des neuf municipalités locales et villes suivantes : Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente, auxquelles s'ajoutent les territoires non organisés (TNO) Sault-au-Cochon et Lac-Jacques-Cartier qui couvrent 85 % de la superficie totale du territoire de la MRC. Entre fleuve et montagnes, en passant par les chutes et canyons, le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré recèle de nombreux attraits naturels, culturels, patrimoniaux et agrotouristiques exceptionnels.

## **À propos de Développement Côte-de-Beaupré**

Développement Côte-de-Beaupré exerce la compétence en développement économique local que lui confie la MRC de La Côte-de-Beaupré. Fort de son rôle de rassembleur, l'organisation fédère les forces des élus, des gens d'affaires et des citoyens afin de soutenir la réalisation de projets structurants pour la communauté.

## **À propos de PLUmobile**

PLUmobile — Organisateur de déplacements est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de desservir les résidents, étudiants, travailleurs et visiteurs, en offrant un service de transport collectif pour les étudiants, travailleurs et touristes et de transport adapté pour personnes handicapées physiques, mentales et visuelles. PLUmobile est offert sur les territoires de la MRC de La Côte-de-Beaupré et la MRC de l'Île d'Orléans.